

☎ 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 546

JUIN 2023

**Les Foulées de la Micheline
Saint-Barnabé (22)
Samedi 3 Juin 2023**

Randonnées Pédestres : 6, 12 et 21 kms

Trail (21 kms) : Départ 16 h 30 (Nouveauté)

Course « Nature » (12 kms) : Départ 16 h 45

Foulées (6 kms) : Départ 17 h 00

Course ludique « Enfants » : Départ 18 h

Grillades : 20 heures / Feu d'Artifice : 23 heures 30

Les Associations soutenues

CYTOPATHIE A VIE

**Un Saint-Barnabé parmi
les Saint-Médard de France**

SAMEDI 10 JUIN
Salle Pascal Legay

12h : Apéritif
13h : Grillades – Fromage – Tarte aux pommes – Café
15h : Après-midi jeux

Les artistes du Collège des Livaudières,
Le Foyer des jeunes,
La Municipalité de Saint Barnabé vous INVITE

Ouvert à tous
Gratuit

au 1er Com'Band Tour
CONCERT
des Musiciens de
l'Orchestre Au Collège - Territoire
Le Jeudi 29 Juin à 18h30
a la Salle Sterenn - Saint Barnabé
Rue du Centre - 22600 Saint Barnabé

En présence des musiciens du Brass Band 5e, des artistes du collège des Livaudières, et ses guests!



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

Les Foulées de la Micheline (3 juin)

Comme tous les ans à la même époque, la fête de la micheline se prépare, c'est la Fête à Saint-Barnabé. Une journée de retrouvailles et de convivialité, sous le signe de la sportivité. C'est aussi pour beaucoup de « **Barnabéens de cœur** », l'occasion de se retrouver le temps d'une journée...

Ce sera l'occasion de venir courir et marcher sur les chemins de randonnées. Une façon aussi de découvrir la campagne Barnabéenne. Plusieurs circuits de courses pédestres sont programmés dont le trail de 21 km composé de 3 km de route maximum, le reste en chemin et petit bois, le circuit nature de 12 km, les foulées de 6 km et une course ludique pour les enfants. Elles seront suivies de grillades et du feu d'artifice.

Je tiens à remercier Mme Marie-Paule BUZULIER et toute son équipe de bénévoles qui se démènent pour que cette journée soit comme à chaque fois un moment de gaieté.

Après avoir pris les renseignements nécessaires en termes de sécurité auprès de la Préfecture, nous aurons cette année le feu d'artifice comme l'an dernier en fin de soirée sous l'égide de M. Michel JOUAN, Adjoint au Maire.

Nous sommes proches de la Saint Barnabé, le 11 Juin.

Cette année, la « **Saint Barnabé** » aura lieu un dimanche mais pour des raisons organisationnelles, la fête se passera samedi. Après sollicitations auprès de la maison paroissiale concernant une procession pour notre Saint-Patron et une célébration religieuse, il s'avérait difficile de pouvoir organiser cet événement. J'espère que l'an prochain, on y arrivera.

Cette journée sera sous le signe de la fête et de la convivialité. Nous serons accompagnés par de la musique et des danses bretonnes...

A cette occasion, un vin d'honneur sera offert à la population à la salle Pascal Legay par la Municipalité en l'honneur de Saint-Barnabé le midi.

L'association «Un Saint-Barnabé parmi les Saint-Médard» sous l'impulsion de son président Dany POULAIN prendra le relais en vous invitant à des grillades le midi ainsi qu'à des jeux durant tout l'après-midi. En soirée, celle-ci vous offrira le verre de l'amitié à la salle Pascal Legay pour clore cette journée en l'honneur de notre Saint-Patron

«Venez nombreux !!!!!»

La Base d'Adressage Locale

Nous nous sommes investis dès le mois de janvier pour mettre en place et constituer la Base d'Adressage Locale. M. Michel JOUAN, Adjoint et Mme Charlène RIBEIRO, Conseillère Municipale ont été missionnés pour suivre ce dossier. L'adresse constitue un enjeu politique de la compétence des communes. L'existence d'adresses normalisées est indispensable pour assurer l'accès au secours, faciliter la livraison des colis et des services et bientôt l'accès à la fibre. Pour toutes ces raisons l'Etat fait de l'adresse une donnée de référence. La loi 3DS officiellement promulguée en février 2022, apporte une nouvelle exigence sur cette compétence. Désormais, toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont obligées de mettre à jour et publier leurs adresses en créant leur Base Adresses locales (BAL). Nous avons pris les choses en main en sollicitant la Poste au mois de Février. De ce fait, une délibération a été prise en ce sens. La Poste est experte de la donnée adresse et organisme référencé par l'Etat, conformément à la charte de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Nous avons commencé par les lieux dits complexes comme le village de Blanlin que nous avons reçu jeudi 25 Mai pour les informer de cette démarche.

Votre Maire, Georges LE FRANC

Vie communale

ÉTAT CIVIL – MAI 2023

Naissance : Amélia STOPPANI LE MOAL, «13, rue Arthur Rimbaud», née le 8 Mai 2023 à Noyal-Pontivy.

Décès : Albertine LE VEXIER, 99 ans, décédée le 10 Mai à Loudéac, inhumée le 13 Mai à St-Barnabé.

Mariage : Yann LOUESDON
&
Nathalie HAGUET
Domiciliés « 9, Magouët »

Ce mariage a été célébré le Samedi 6 Mai 2023 à Saint-Barnabé.

Notre doyenne n'est plus

Notre doyenne, **Mme Albertine LE VEXIER** n'est plus... Je viens lui apporter, à l'aube de ses 100 ans, par ces quelques lignes un témoignage d'affection.

Je ne ferai pas ici une biographie de notre doyenne, les personnes qui la connaissaient se souviendront d'une femme heureuse, honnête et courageuse.

Elle avait le goût des choses simples et des petits plaisirs.

Elle avait toujours le sourire, une élocution limpide et était d'une grande courtoisie.

C'est ce souvenir que je garderais d'elle.

J'adresse à sa famille un témoignage d'affection, et mes plus sincères condoléances.

Adieu Albertine...

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Rassemblement au monument aux morts avec lecture, par M. Le Maire, du message de M. LECORNU, Ministre des Armées.

Recueillement au cimetière et vin d'honneur.

Les enfants de l'école Mathurin Boscher ont lu des textes de mémoire des enfants cachés.

Ils avaient, en amont, préparé des fresques.

Merci à eux pour leur implication dans cette cérémonie



CONSEIL COMMUNAUTAIRE JEUNES

Les jeunes élus du Conseil Communautaire se sont réunis le 10 mai à Saint-Barnabé.

Thibault BLANCHARD, conseiller pour Saint-Barnabé, a présenté la commune avec M. Le Maire.



Les élus se déplacent, une fois par mois, dans les différentes communes du territoire.

Le thème du jour était les haies bocagères.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **JUIN 2007** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
de 8h30 à 11h30 le samedi

BOITE AUX LETTRES

La boîte aux lettres est désormais installée près de la mairie.



DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 1^{er} Mai 2023, ils étaient 54 (Hommes : 33 et Femmes : 21).

A la date du 15 Mai 2022, ils étaient 55 (Hommes : 27 et Femmes : 28).

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2023

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 1^{er} Juillet dernier délai.**

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m ²
2 ^{ème} catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m ²
3 ^{ème} catégorie	Façade ou balcon fleuri
4 ^{ème} catégorie	Commerce et structure accueillant du public

La clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} Juillet 2023.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2023-2024 :

DEVONT S'EFFECTUER EXCLUSIVEMENT EN LIGNE
sur le site ci-dessous à partir de fin mai jusqu'au **15 Juillet 2023**

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit :
02.99.300.300.

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 4 juin à 10h30.

ACTIVITÉS ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Les bruits de voisinage sont réglementés par le code de la santé publique R.1336.

Rappel des horaires :

Jours ouvrables 8h30 à 12h et 14h à 19h

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

LES VACANCES D'ÉTÉ

A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'équipe s'est retrouvée, en présence de Mme Fanny PHILIPPE, Adjointe aux affaires sociales, pour préparer les vacances d'été du centre aéré.



Debout : Mme Fanny PHILIPPE, Mme Sophie MAUSOLE, Directrice.
Assis : Mme Maryline LE COZLER, MM. Alexandre LE CORRE et Franck DARSEL

Le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :

LUNDI 10 JUILLET 2023 au VENDREDI 4 AOUT 2023

Dossiers d'inscription et programme à retirer à la Mairie



La direction de l'ALSH sera assurée par Mme Sophie MAUSOLLE.

**Le programme de l'A.L.S.H. est disponible sur ILLIWAP,
sur le site internet et sur demande par mail.**

STAGE PÉDAGOGIQUE

Le bon endroit pour que les enfants explorent et
découvrent

STAGE PÉDAGOGIQUE

été 2023

Ce stage est un équilibre entre apprentissage ludique et
loisirs, diverses activités seront proposées. Ainsi votre
enfant sera épanoui et serein pour la rentrée scolaire
(stage prévu du 28/08 au 1/09/23).

JOUER **APPRENDRE** **APPRECIER**

RENSEIGNEMENT
Au 06.44.36.69.43

Où Mairie
tél: 02.96.26.74.66

Made with PosterMyWiz.com

- Intervenante : Madame Sophie MAUSOLE

- Objectifs :

- ↳ développer les compétences psychosociales chez l'enfant (confiance en soi, estime de soi, émotions)
- ↳ apporter des solutions adaptées aux jeunes pour les aider à mieux apprendre
- ↳ associer les parents à ce projet

- Semaine du 28/08 au 01/09-Salle Pascal LEGAY

- Tarification famille : 30 € la semaine

Renseignements et dossier d'inscription à retirer à la mairie

Travaux

Programme voirie 2023

- ↳ Les travaux d'enrobés ont été réalisés sur les routes de «Blanlin » et «Le Paradis». 1230 m, par l'entreprise Colas.



Débroussaillage

Il est en cours depuis 1 semaine effectué par l'entreprise ROBIN de Saint-Vran.

Rue Pierre Mendès France

Les travaux vont démarrer la semaine N°25 pour le lot N°1 : travaux assainissement. Des déviations seront mises en place.

Lotissement du « Bocage »

- Une réunion a eu lieu pour les habitants du lotissement. M. Arthur YBON, de l'entreprise COLAS, a présenté les travaux d'aménagement.
- Les riverains ont demandé plus de places de parking.
- Le devis est en cours.
- Les travaux seront réalisés début septembre.



Adressage

- Les communes ont l'obligation de mettre à jour les adresses (loi 3DS février 2022) en créant leur base adresse locales afin d'alimenter le BAL (base adresse nationale).
- L'adresse est nécessaire pour les secours, la fibre, pour la fiabilité des données GPS....
- M. Michel JOUAN, Adjoint et Mme Charlène RIBEIRO, Conseillère Municipale, ont répertorié les manques sur le lieu-dit « Blanlin » puis ont contacté les concernés pour choisir les noms de 11 voies.

Une réunion a eu lieu en présence de M. BRUNEL du Conseil Départemental et les habitants de Blanlin. Cette décision est envoyée au service national des adresses pour acceptation. La mise en place des panneaux se fera par la suite.



Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – JUIN 2023

Lundi 5 Juin	Mardi 6 Juin	Jeudi 8 Juin	Vendredi 9 Juin
Salade Marco Polo Saucisse de Toulouse Haricots beurre provençale Mousse chocolat lait	Pizza au fromage Poisson meunière Epinards à la crème Fruit frais	Melon Tajine végétarien Semoule Gâteau yaourt	Tomates nature Cheeseburger Frites au four Fruit frais
Lundi 12 Juin	Mardi 13 Juin	Jeudi 15 Juin	Vendredi 16 Juin
Coleslaw Jambon grill Sauce barbecue Petits pois carottes Fruit frais	Pastèque Colombo de volaille Semoule Liégeois vanille	Tomates à l'huile d'olive Sauté de bœuf à la provençale Pommes roty Moelleux chocolat	Friand au fromage Chili Végétarien aux haricots rouges Riz créole Fruit frais
Lundi 19 Juin	Mardi 20 Juin	Jeudi 22 Juin	Vendredi 23 Juin
Saucisson à l'ail Cordon bleu Carottes persillées Crème dessert vanille	Tomates basilic Sauté de porc à la dijonnaise Coquillettes Fruit frais	Melon Couscous bœuf & merguez Semoule Clafoutis framboises	Œuf dur sauce cocktail Gratin montagnard Fruit frais
Lundi 26 Juin	Mardi 27 Juin	Jeudi 29 Juin	Vendredi 30 Juin
Taboulé Boulettes végétales Sauce tomate basilic Mitonnée de légumes Flan nappé caramel	Carottes râpées et maïs Nugget's de volaille Frites au four Fruit frais	Betteraves Raviolis Compote de pommes	Salade Marco Polo Poisson meunière Duo de carottes Brownie



GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Les membres du Club Bruyères d'Arvor ont organisé une rencontre intergénérationnelle avec les élèves de l'école Mathurin Boscher.

Présentation de l'école d'autrefois, danses bretonnes, jardinage, jeux de boules bretons...

Toutes ces activités ont ravi les enfants...



L'après-midi s'est terminée par un goûter.



Les élèves du groupe scolaire Mathurin Boscher devant les deux fresques réalisées pour la cérémonie du 8 mai.



VENDREDI 23 JUIN à partir de 18h
dans la cour de l'école

FÊTE DE L'ÉCOLE MATHURIN BOSCHER

Chants – Danses des enfants
 Stands enfants et adultes
 Galettes saucisses
 Buvette

ÉCOLE JEANNE D'ARC

ÉCOLES
PORTES
OUVERTES
Vendredi
16 JUIN
 17h - 19h

eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh
 02 96 26 79 23

Portes
ouvertes

ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE CÔTES D'ARMOR

École Jeanne d'Arc Saint-Barnabé
 jeannedarcstbarnabe.fr

KERMESSE
ÉCOLE JEANNE D'ARC

11H30 DÉFILÉ VÉLOS FLEURIS
 12H00 RESTAURATION RAPIDE
 13H30 STANDS
 14H30 & 16H00 SPECTACLE ENFANTS
 18H00 TOMBOLA

OUVERT À TOUS – ENTRÉE GRATUITE
 VENEZ NOMBREUX !

DIMANCHE 18 JUIN
SAINT-BARNABÉ

ORGANISÉE PAR LES ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC SAINT-BARNABÉ (APEL-OGEC-UPF)

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2023

Etaients présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN - Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoints) - Mme Christelle GAUTIER - M. Samuel BRIAND - M. Franck JÉGLOT - Mme Véronique LE GALLO - Mme Charlène RIBEIRO - M. Patrick DONNIO - M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - M. Daniel HAMON (Conseillers Municipaux).

Absente excusée :

Mme Catherine GOOSSAERT Catherine donnant pouvoir à M. Georges LE FRANC

Secrétaire de séance :

Mme Charlène RIBEIRO

Le procès-verbal de la réunion du 21 avril 2023 est approuvé.

Ouverture de la séance à 20 heures 10.

INTERVENTION DE M. André BRASCHI, CHEF DE PROJET CHEZ EDF RENEUVELABLES AFIN DE PRÉSENTER LE PROJET DE RENOUELEMENT DU PARC ÉOLIEN DES LANDES DU TERTRE

Le projet consisterait à remplacer les éoliennes actuelles par des modèles plus récents (modèles de technologies récents, plus hautes et plus puissantes) et se conformer à la réglementation en vigueur (respecter les règles de distancer par rapport aux habitations, ne pas conduire à plus de bruit aux habitants, voire à le diminuer, respecter la distance par rapport à la RD14) et adapter l'implantation (déplacements d'éoliennes pour respecter les 500m, diminution du nombre d'éoliennes). 3 nouvelles éoliennes permettraient d'éloigner les éoliennes des habitations, de supprimer 2 éoliennes tout en augmentant la puissance et la production du parc. Le calendrier est le suivant :

■ 2023 :

Présentation en Conseil Municipal.

Rencontre de l'ensemble des propriétaires et signature des nouveaux accords fonciers.

■ 2023/2024 :

Études techniques, définition de l'implantation, concertation et dépôt de la demande d'autorisation en Préfecture

■ Au plus tôt 2025 :

Voiries, tranchées, terrassement et fondations, transports, montage des éoliennes et raccordement

■ 2026 :

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à ce que EDF Renouvelables puisse démarrer l'étude du renouvellement du parc et donne son accord pour démarrer les études.

BUDGET COMMUNE : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal autorise les modifications suivantes :

CHAPITRE	ARTICLE	INTITULE	OUVERT	REDUIT
67	673	Titres Annulés sur exercice antérieur	1 000,00	
65	65315	Formation		1 000,00

DIVISION DE LA PARCELLE CADASTRÉE AC N°175

Afin de pouvoir créer des places de parking au lotissement du Bocage, le conseil valide l'acquisition d'une partie de la parcelle N° AC 175 au tarif de 23,90 €uros le M2.

ADRESSAGE VILLAGE DE BLANLIN

La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics et commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation et de procéder à la création de noms d'impasses, routes et chemin pour le village de Blanlin :

Pour le village de Blanlin, le conseil valide les noms d'impasses, routes et chemin suivants :

- **IMPASSE DE LA RUETTE**
- **ROUTE DU FRAMEUR**
- **ROUTE DE LA CHEZE**
- **IMPASSE DE LA GARE**
- **CHEMIN DES RANDONNEES**
- **IMPASSE DU HAUT BLANLIN**
- **IMPASSE DES CHENES**
- **IMPASSE DE LA REPUBLIQUE**
- **ROUTE DU BAS BLANLIN**
- **IMPASSE DU PUIITS**
- **IMPASSE DES FONTAINES**

PERSONNEL : RECRUTEMENT D'UN AGENT SAISONNIER AU SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal valide le recrutement d'un agent contractuel du 01/06/2023 au 31/07/2023 pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir l'entretien estival des bâtiments et des espaces verts.

ÉCOLE JEANNE D'ARC : CONVENTION DE MISE EN COMMUN DE MOYEN DE PERSONNEL

Le Conseil Municipal valide les termes de la convention de mise en commun de moyen de personnel.

En effet, il est nécessaire d'avoir une personne supplémentaire pour assurer la surveillance et faire le service des repas le midi. Suite à une rencontre avec le directeur de l'école Jeanne d'Arc, il a été convenu qu'une personne supplémentaire soit recrutée à compter du 2 mai 2023. La participation financière de la commune se fera à hauteur de 50%. Une vérification des effectifs se fera après chaque période de vacances afin de bien mesurer le besoin.

LOYER DES LOGEMENTS COMMUNAUX AU 1^{ER} JUILLET 2023

Les loyers sont augmentés de 3,50 % au 1^{er} juillet 2023 :

- **Foyer Social**

Surface utile	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2022	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2023
3 studios aile ouest – 86,40 m2	296.55 Euros	306,93 Euros
1 studio aile nord n° 3 – 59,40 m2	203.85 Euros	210,98 Euros
2 studios aile nord n°1 et 2 – 52,40 m2	179.68 Euros	185,96 Euros

- **Autres logements**

	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2022	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2023
Logement sous-sol du Foyer social 16 rue Jean Moulin (121 m2)	304.18 Euros	314,83 Euros
Logement -11 rue Pierre Loti (125 m2) + garage	395.03 Euros + 29.10 Euros 424.13 Euros	408,86 Euros + 30,12 Euros 438,98 Euros

- **Résidence Champêtre**

Surface utile	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2022	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2023
1 ^{ère} TRANCHE 94.65 m2 F2	297,39 Euros	307,80 Euros
1 ^{ère} et 2 ^{ème} TRANCHE 121.45 m2 F4	380.21 Euros	393,52 Euros
Garages rue Jeanne d'Arc	10.35 Euros	10.71 Euros

- **Ancien logement de fonctions – 11, rue du Général de Gaulle**

Surface utile	TARIF au 1 ^{er} juillet 2022	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2023
Logement 102.36 m2 F3	451.38 Euros	467,18 Euros

- **Logement -2, rue des Lilas**

	TARIF au 1 ^{er} février 2023	TARIF au 1 ^{er} juillet 2023
Logement F3 (115 M2)	410 Euros	424,35 Euros

- **Logement – 4, rue des Lilas**

Surface utile	TARIF au 1 ^{er} juillet 202	TARIF au 1 ^{er} juillet 2023
Logement 41.39 m2 F1	190.15 Euros	196,80 Euros

- **Logement – 3, rue du Centre**

Surface utile	TARIF au 1 ^{er} juillet 2022	TARIF au 1 ^{er} juillet 2023
Logement 113.75 m2 F4	558.66 Euros	578,21 Euros
Loyer	Dont 542.87 €	Dont 561,87 €
Annexe jardin	15.79 €	16,34 €

SALLE POLYVALENTE : TARIF LOCATION « MANGE DEBOUT »

Le Conseil Municipal valide le tarif de location des 8 « MANGE DEBOUT » avec housse, soit 5 euros l'unité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées AC N°151 et AC N°126.

Informations diverses :

➤ TRAVAUX :

- ✓ Rue Mendès France - Démarrage des travaux semaine 26.
- ✓ Lotissement du bocage - Suite à la réunion avec les riverains le 23/05, le projet d'aménagement est validé. Il sera créé des places de parking.
- ✓ Pont de Trohelleuc - Dossier Loi sur l'eau déposé en Préfecture-Dossier de Consultation des Entreprises en cours de rédaction par le Maître d'œuvre -Cabinet CETIA.
- ✓ Réhabilitation salle omnisports - Lancement de la consultation pour le recrutement d'une équipe de Maîtrise d'œuvre.

Divers

- Projet éolien SAS ENGIE GREEN VALLEE DU LARHON : la ville de Loudéac entend se pourvoir en conseil d'Etat, contre la décision rendue par la cour d'Appel. La commune se rallie à la décision de ville de Loudéac et se pourvoit donc en conseil d'Etat.

Vie associative & culturelle

1 SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

34 adhérents sont partis en car pour un week-end à Saint-Médard des Prés près de Fontenay Le Comte. Rencontres avec les Saint-Médard, marché avec les produits du terroir, soirée festive.



***N'oubliez pas le SAMEDI 10 JUIN à 12h à la salle Pascal Legay.
REPAS GRILLADES
OUVERT A TOUS !!!!***

Apéritif offert par la Municipalité à l'occasion de la Saint-Barnabé.
Après-midi récréatif : boules, palets, cartes, jeux de société.
Personnes intéressées : contactez Daniel POULAIN au 06.69.02.81.41

COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

Pour remercier les nombreux bénévoles, un repas festif a été organisé, suivi de jeux.
Le dimanche 3 septembre, rendez-vous pour les randos et le repas.



LECTURE POUR TOUS

La bibliothèque a fait l'acquisition de 70 livres, romans et documentaires adultes, BD, albums et romans pour la jeunesse.

Quelques titres de romans :

- La promesse d'une île de Sophie TAL MEN
- Une singulière confession de Daniel CARIO (thriller)
- Les 2 vies de Marie Salmon de Yves JACOB.
- Les enfants de Palanges de Louis MERCADIER.
- Sans regrets de Françoise BOURDIN.
- Trois vies par semaine de Michel BUSSI.
- Le silence et la colère de Pierre LEMAITRE.
- Le château des secrets de Marie-Bernadette DUPUIS.
- L'espion qui aimait les livres de John LE CARRÉ (policier).
- Lucia de Bernard MINIER (thriller).

Quelques titres de doc :

- Les métiers de nos ancêtres.
- Les écoliers et leurs maîtres en France d'autrefois.
- La Bretagne :
 - ↳ Les arbres remarquables
 - ↳ Les mammifères aquatiques.
 - ↳ Le patrimoine remarquable.
 - ↳ Les invertébrés continentaux.
 - ↳ Les oiseaux marins nicheurs.

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

le vendredi de 16h30 à 18h00

le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Voici le mois de juin, il est chargé en activités :

- ↳ **8 juin** : Loto interne
- ↳ **15 Juin** : Repas grillades
- ↳ **29 Juin** : Café de l'amitié.
- ↳ **30 Juin** : Voyage.

Inscription pour le repas du 8 Juin au plus vite !!! Merci.

Pour la sortie du 30 Juin, il nous reste 3 places. Si des personnes en dehors du Club sont intéressées, appelez le 06.38.05.22.85

Pour le mois de Juillet et Août les joueurs de boules pourront se retrouver tous les jeudis comme les années précédentes.



Le samedi 20 Mai a eu lieu une séance de bébé sport ouverte à tous.

De nouveaux enfants sont venus découvrir l'activité.



Assemblée Générale

Samuel FRAVAL, Président, a présenté le bilan de l'année et les projets jusqu'à 2025.

Le club compte 67 licenciés avec 19 bébés sport, encadrés par Samuel, Lenny et Léo.
17 jeunes U15 et U18 encadrés par Cyrille.

31 seniors :

Equipe A encadrée par Cyrille.

Équipe B encadrée par Jonathan.

Les seniors ont fait une belle saison, félicités par leurs encadrants.

Pour les U15, bilan très positif avec une équipe assidue.

Le club est engagé dans le projet PEF (programme éducatif fédéral).

Il a obtenu le label futsal niveau bronze pour la période 2022-2025, 1^{er} club des Côtes d'Armor à avoir obtenu cette distinction.

Le bilan financier a été présenté.

Suivi des projets, programmés jusqu'en 2025.

Créer des équipes de U9 (7 à 9 ans) et U12(10 à 12ans) en mixte ce qui permettra une pratique du futsal pour tous les âges, toutes les catégories seront représentées.

Toutes ces catégories vont nécessiter des entraîneurs, des bénévoles, des recettes financières : des sponsors, des animations diverses sont en réflexion.

Et le plus beau projet est l'obtention du label Argent en 2025.

BRAVO au Président et son équipe de dirigeants pour sa volonté de se structurer avec son programme qui lie l'associatif, le sportif, l'éducation, l'encadrement et la formation.



ÉCHOS A.S.S.B. FOOT

Résultats

A.S.S.B. vs Saint-Thélo l'Oust : 3-0 (Forfait de Saint-Thélo l'Oust)

Fin de saison pour les Rouges et Blancs qui se maintiennent en D3 en finissant 8ème sur 12

Assemblée Générale :

Elle aura lieu le :

SAMEDI 24 JUIN Salle Pascal Legay à 18h

Toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans le club sont les bienvenues (bénévoles, membres du bureau ou joueurs).

VÉLO LOISIRS



Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin.
Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 8h (à partir du 7 Mai), départ sur le parking de la Salle Polyvalente.

Annonces commerciales

LE GWENËSTAN

Nous faisons une pause pour les plats à emporter pour la saison estivale.

Nous reprendrons en septembre

Le restaurant sera fermé du 19 au 25 Juin.

Gwen et Stan

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : legwenestan.contact@gmail.com

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jedi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi & Dimanche : 8h30 à 20h



Tél. : 02.96.67.16.25

Agenda

03/06/2023	26èmes Foulées de la Michelinne – A partir de 14h – Salle Omnisports
10/06/2023	Grillades – 1 St-Barnabé parmi les St-Médard - 12h00 – Salle Pascal Legay
15/06/2023	Repas fin de saison – Club Bruyères d’Arvor – 12h00 – Salle Pascal Legay
16/06/2023	Portes ouvertes – Ecole Jeanne d’Arc
18/06/2023	Kermesse – Ecole Jeanne d’Arc – A partir de 11h30 – A l’école
22/06/2023	Conseil Municipal – 20h30 - Mairie
23/06/2023	Kermesse – Groupe scolaire Mathurin Boscher – A partir de 18h00 – A l’école
24/06/2023	A.G. – A.S.S.B. FOOT – 18h00 – Salle Pascal Legay
26/06/2023	Comité de l’Info – 20h30 – Mairie

Membres du Comité Info :

*M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).
Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).*

+ Pliage : Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN – M. Robert FLÉHO



L'ensemble du comité vous souhaite une bonne lecture.

MM. Guy MACÉ et Alphonse MARJOT participent à la commission depuis 1977, début de l'édition mensuelle de cet info.

Félicitations à eux pour leur assiduité.